

Thoune, le 30 septembre 2016

URGENT / IMPORTANT ! Délai le 31 octobre 2016 / Consultation relative à la nouvelle loi sur les Églises nationales bernoises (Loi sur les Églises, LEgN)

Chers Participants à la consultation,
Chers Membres de l'association,

À l'occasion de l'assemblée générale de l'Association des paroisses qui s'est déroulée au printemps dernier, vous vous êtes enregistrés dans la liste des participants à la consultation. La nouvelle loi sur les Églises vous donne pour la première fois l'occasion de participer à une consultation décisive. Le sujet est important, et il nous concerne tous. Le présent courrier a pour but de préciser notre démarche.

Situation initiale

De l'automne 2015 au mois de juin 2016, la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques a institué plusieurs groupes de travail chargés, dans le cadre d'un projet, d'élaborer une nouvelle loi sur les Églises, en faisant appel aux Églises nationales, à l'Association des paroisses, à la société pastorale réformée et à différents experts. Dans l'intervalle, l'administration a élaboré un projet de loi sur la base de ces travaux préliminaires. Ce projet est maintenant mis en consultation officielle auprès des partis politiques, des associations, des personnes intéressées, des Églises nationales ainsi que de l'Association des paroisses. Cette consultation finalise la participation extraparlamentaire. Notre association entend soumettre un texte final et s'engager en particulier pour les préoccupations des paroisses. Pour bien faire les choses, nous vous faisons parvenir, outre les volumineux documents officiels, une synthèse du texte de loi, avec une évaluation ainsi que différentes questions auxquelles nous vous prions de bien vouloir répondre. Nous analyserons vos réponses et, à moins qu'il ne s'agisse d'avis isolés, nous les intégrerons dans la prise de position à l'intention de la JCE.

Formalités

- 1. La consultation au sein de l'association aura lieu du 30.9.2016 au 31.10.2016. Nous vous prions de nous faire parvenir vos réponses d'ici au 31.10.2016 au plus tard.** L'Association des paroisses analysera les réponses et rédigera ensuite sa prise de position, qu'elle remettra aux autorités cantonales.

2. Vous trouverez ci-joint la synthèse du projet de la nouvelle loi sur les Églises nationales ainsi qu'une évaluation du projet par l'association et des questions concrètes.
3. En annexe, vous trouverez également la documentation officielle au complet qui, le cas échéant, vous aidera à vous orienter de manière plus approfondie. Celle-ci est également disponible en allemand.
4. La liste de nos questions, également en annexe, complète l'envoi.
5. Pour tout complément d'informations veuillez vous adresser à:

Hansruedi Spichiger, pasteur, président de l'association, tél. 031 382 40 71 / 079 667 77 53
hansruedi.spichiger@me.com

Gottfried Aebi, porte-parole, membre du Comité, tél. 031 911 12 62
gottfried.aebi@bluewin.ch

6. Prière de bien vouloir faire parvenir votre prise de position d'ici au 31 octobre 2016 à l'adresse électronique suivante: **kg-verband-bern@bluwewin.ch**

ou à l'adresse postale suivante: **Association des paroisses du canton de Berne
Bälliz 67, 3600 Thoune**

Nous vous serions reconnaissants, dans la mesure du possible, de bien vouloir répondre par voie électronique. Toute remarque et suggestion en complément de notre questionnaire sont les bienvenues. Il suffit de les ajouter à ce dernier.

Nous nous réjouissons de lire vos réponses et espérons que ces modifications de la loi aboutiront à un excellent résultat et qu'elles remporteront une adhésion générale.

Veuillez agréer, chers Participants à la consultation, chers Membres de l'association, nos meilleures salutations.

Association des paroisses du canton de Berne

Le président

Le secrétaire

Hansruedi Spichiger

Richard Volz

Liste des annexes

- Résumé du projet de nouvelle loi sur les Églises et questions
- Questionnaire de l'Association des paroisses
- Texte officiel du projet de loi en français
- Projet du rapport du gouvernement en français